

LA TRANSYLVANIE

Organe du comité national

des Roumains de Transylvanie, du Banat et de Bucovine

PROJET DU GÉNÉRAL ILIESCO

Un projet sur l'organisation des États de l'est de l'Europe

La Revue Transylvaine est fort heureuse de pouvoir offrir à ses lecteurs, le texte *in extenso*, du très intéressant et opportun projet du Général Iliesco, l'ancien chef du grand Etat-major roumain, étude qui a été soumise au Président de la République ainsi qu'aux chefs militaires français, et publiée en partie par la « Démocratie Nouvelle » du 24 octobre 1918.

I. NÉCESSITÉ DES MARCHES DE L'EST FRANÇAISES.

Même vaincue, l'Allemagne restera redoutable; la défection russe nous oblige à prendre des sûretés pour demain. Grâce à la création de nouveaux Etats européens sous l'égide des Alliés, nous pouvons, si nous savons manœuvrer, envisager sans crainte l'avenir.

Comme au XVI^e siècle, la France devra s'appuyer demain sur les Etats de la frontière est et sud de l'Allemagne. C'est une nécessité politique. La Pologne, la Roumanie, les Etats tchéco-slovaques et yougo-slaves, sont les alliés de demain. Eux seuls, contrebalanceront le poids de l'Allemagne future.

La constitution de ces nouvelles marches de l'Est exige de notre part une action militaire et diplomatique.

Action militaire. — Un front serbo-roumain s'étendant jusqu'à la Mer Noire sera immédiatement constitué, sous un commandement unique, qui pourrait être confié à un général français. Les troupes actuelles de l'armée d'Orient, l'armée roumaine remobilisée et quelques divisions françaises, britanniques et américaines débarquées à Odessa et à Sébastopol constitueraient ce front.

Action diplomatique. — Il faut immédiatement travailler à la

constitution de deux Etats solides sur l'axe : *embouchure de la Vistule-embouchure du Danube*, dirigé du Nord au Sud, de la Mer Baltique à la Mer Noire.

Ces Etats : La *Pologne* et la *Roumanie* doivent avoir une frontière commune dans les Carpathes au sud de la Galicie et des communications par canaux et voies fluviales par la Vistule, le Pruth et le Dniester. La Pologne et la Roumanie ont une civilisation française et latine séculaire. Ces deux peuples ont lutté ensemble du XV^e au XVIII^e siècle contre les Tartares, les Turcs et les Moscovites.

A cet axe *Vistule-Dniester* se relierait d'une part sur une *transversale ouest-est* par des canaux d'Oder-Vistule l'*Etat tchéco-slovaque*, de civilisation latine; d'autre part, au sud, sur l'axe *Save-Danube* sera formé l'*Etat yougo-slave*, capable d'être renforcé par les Slovènes et les Croates.

Cet Etat sera, par la *Save* et le *Danube*, en liaison directe avec l'Etat roumain.

La discipline morale, politique et ethnique du *peuple roumain* a été prouvée par l'expérience. Les troupes russes, complètement désorganisées, qui ont traversé le territoire roumain, volant et pillant les habitants, n'ont pu leur communiquer leur bolchevisme. Les *soviets* ne prennent pas racine dans ce pays latin.

La solidité des Etats polonais et roumain de civilisation française et latine attirera sûrement à l'Est les Lithuaniens (catholiques), la Russie blanche (en majorité uniates), et probablement les uniates ukraniens et les Cosaques. On peut espérer rallier, enfin, les populations musulmanes de Crimée et du Caucase.

Dans la même communauté politique, il faudrait faire entrer les *Détroits* et le *pays autour de Constantinople*.

Les sept millions d'Allemands de la Basse-Autriche et les sept millions de Magyars de Hongrie qui seront englobés entre les Etats tchéco-slovaques, yougo-slaves et roumains, subiront très vite le rayonnement de l'influence des Alliés. Le Danube sera leur grande voie de communication.

La construction d'une ligne de chemin de fer du 45^e parallèle, partant de Bordeaux, passant par Lyon, Milan, la *vallée du Pô*, Trieste, Laibach, la *vallée de la Save* et celle du *Danube* reliera par terre, sans traverser l'Allemagne, la France et les nouvelles Marches de l'Est.

Etats slaves et Roumanie ont actuellement une population de près

de 70 millions d'habitants, qui peuvent constituer une *armée de sept millions de soldats* à la disposition des Alliés.

C'est une garantie nécessaire à prendre pour l'avenir. Le Général Haller (polonais) et le Général Illiesco pourraient être chargés de ce travail préliminaire.

2. MOYENS PRATIQUES POUR RÉALISER LES MARCHES DE L'EST.

Il y a trois moyens principaux :

A) Faire *prédominer* la sécurité militaire de la France, sur toutes les autres questions économiques et ethnographiques, dans l'organisation des véritables confins de l'Est, en leur imposant une alliance militaire.

B) Mettre d'accord les *intérêts économiques* de ces Etats, pour que leur alliance militaire soit fondée sur une base solide *d'intérêts réciproques*.

C) Laisser au troisième plan, c'est-à-dire subordonner aux nécessités militaires et aux intérêts économiques, les questions ethnographiques dans le tracé des frontières communes de ces quatre Etats, sans tenir compte des entremêlements des nationalités.

A. SÉCURITÉ MILITAIRE.

La sécurité militaire devant primer tous les moyens nécessaires à la création et à la délimitation des quatre Etats, il faut qu'une première condition fondamentale domine : celle d'avoir des *frontières communes*, pour la facilité de la mobilisation et du transport des troupes pendant la concentration et les combats possibles contre l'Allemagne.

Les communications par terre et voies d'eau doivent être établies en vue de la facilité de ces opérations futures.

Dans ce but, il faut : 1° une frontière commune entre la Pologne et la Roumanie, qui pourrait être l'*Opor et les sources du Pruth*, dans les Carpathes.

2° Une frontière commune entre l'Etat tchéco-slovaque et la Roumanie, sur la vallée de la Latortza.

3° Entre la Roumanie et les Yougo-slaves le *Danube*, la *Theiss*. Le canal à construire Mures-Somes permettrait le transport des troupes du sud vers la Galicie.

La *deuxième condition* de réalisation pratique est que l'alliance militaire de la France avec ces quatre marches de l'Est, soit dirigée, contrôlée et unifiée dans ses moyens d'instruction et d'organisation mili-

taire, pour empêcher la répétition des fautes de l'alliance franco-russe.

Quatre grands centres d'instruction militaire, Varsovie, Prague, Bucarest et Agram, sous la direction de quatre grands chefs français, créeront sous la forme d'écoles de sport et gymnastique le personnel des *instructeurs* (gradés subalternes, futurs sous-officiers), cadre permanent des armées nationales.

Pour la formation du corps des officiers, on créera auprès de chaque grande Université de chaque Etat, des cours de tactique et stratégie, du modèle de ceux d'Athènes et Rome, où se sont formés les grands capitaines César, Trajan, etc.

Pour le matériel de guerre, le même fusil, les mêmes canons, les munitions mêmes employées en France et seront dans ses Marches de l'Est.

La durée de cette alliance militaire pourrait être fixée à 25 ans, temps nécessaire à la transformation de l'esprit militaire prussien et à la création du nouvel esprit de confiance entre les peuples, nécessaire à la *Société des Nations*.

B. INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES COMMUNS.

Les intérêts économiques des quatre Etats doivent être mis d'accord, pour servir de base sûre à l'alliance militaire. Dans ce but, il faut, dans le tracé des frontières communes entre ces Etats, avoir en vue la création facile de communications par terre et surtout par eau.

1° Entre l'Etat polonais et l'Etat roumain, la liaison de la Baltique à la Mer Noire se fera assez facilement, en reliant par des canaux le bassin de la Vistule, avec celui du Danube et du Nistru (Dniestër).

Par ces canaux et les affluents de la Vistule et du Bug, le Pruth affluent du Danube et du Nistru, les marchandises polonaises pourront descendre vers la Mer Noire et la Méditerranée.

Les relations économiques, ainsi que les relations intellectuelles entre Polonais et Roumains, sont plusieurs fois séculaires.

La politique orientale de la France à partir du XVI^e siècle, par les capitulations de François I^{er} avec la Turquie, avait réussi à faire aux marchands français, traverser la Moldavie (alors sous la suzeraineté turque) pour pénétrer dans la Galicie polonaise et prendre part aux grandes foires de Halics et de Lemberg.

Les relations intellectuelles entre Polonais et Roumains datent du XIV^e siècle. Après le partage de la Pologne et après les révolutions

des Polonais russes au XIX^e siècle, beaucoup d'intellectuels de ce peuple émigraient en Roumanie et augmentaient les relations traditionnelles polono-roumaines.

Il y a en somme des intérêts économiques communs et des liaisons intellectuelles séculaires entre Roumains et Polonais, assez solides pour servir de base à l'alliance militaire, dirigée et contrôlée par la France.

2° L'Etat tchéco-slovaque pourra se lier au nord des Carpathes en Yougoslavie et en Roumanie, par le canal Somes-Mures, à la basse au sud des Carpathes par des canaux reliant la Slovaquie, avec la haute Theiss roumaine. Les produits industriels de cet Etat pourront descendre en Yougoslavie et en Roumanie, par le canal Somes-Mures, à la base Theiss et au Danube.

3° Entre l'Etat yougoslave et la Roumanie, les communications vers la Mer Noire et l'Adriatique sont facilitées par le Danube et la Save.

La Theiss navigable devra être *internationalisée* de même que le Danube; jusqu'en Bavière.

C. LA QUESTION ETHNOGRAPHIQUE.

La question des nationalités qui se trouvent établies sur les frontières communes de ces quatre Etats, surtout dans l'ouest du Banat et en Galicie, peut être tranchée par des *compensations réciproques*. Il y a autant, sinon plus de Roumains en Serbie (vallée du Timoc) et en Macédoine serbe, que de Serbes au nord du Danube, dans l'ouest du Banat (district de Torontal). Si on donnait ce district à population mixte Serbo-Germano-Roumaine à la Serbie, cet Etat dominerait le Danube au Nord et au Sud et la Theiss, sur les deux rives et disposerait donc de la navigation sur cette rivière absolument nécessaire aux populations roumaines de Maramures (haute Theiss et Somes), de Crisana (les trois rivières Cris) le Bihor et les districts montagneux miniers et forstirs du Banat.

En Galicie et dans le Maramures du Nord, les Ukrainiens ont une population importante sur les deux versants des Carpathes, autour de la future frontière commune polono-roumaine.

Mais le nombre de Polonais dans toute l'Ukraine et de Roumains à l'est du Dniester est certainement plus grand que le nombre des Ruthènes, qui sera enclavé dans la Pologne et dans la Roumanie, dans les territoires limites de leurs frontières communes.

La question ethnographique ne peut donc pas influencer les nécessités militaires et économiques prédominantes, pour la création des nouvelles Marches de l'Est françaises.

L'agrégation des quatre Etats Marches de l'Est par une alliance militaire avec la France, est aisée à réaliser grâce aux habitudes séculaires, historiques, de ces peuples qui, étant chacun trop faible isolément *devaient*, comme des satellites, tourner autour d'un grand Etat.

Après 1870, ces grands Etats étaient l'Allemagne et la Russie, qui se partageaient les amitiés et les alliances des petits Etats de l'Est et du Centre de l'Europe.

Il faut donc profiter de ces habitudes et des nécessités historiques de ces Etats nouveaux à s'agréger, pour le faire sous la direction et au profit de la France, afin que cette opération ne soit pas faite contre elle.

La solidité de l'axe embouchure de la Vistule, embouchure du Danube, créé par les Etats polonais et roumain, formera la *barrière* nécessaire pour empêcher les Allemands d'exploiter à leur profit les Provinces baltiques, la Russie et l'Ukraine et permettre au contraire, en s'appuyant sur cette barrière, à reprendre ces pays, dans la zone d'influence franco-anglaise.

Général ILIESCO.

Paris, 31 octobre 1918.

BCU Cluj / Central University Library Cluj

Nos Plénipotentiaires à la Conférence de la Paix

La mission de la « Roumanie sacrifiée » au Congrès mondial de la Paix est un fait accompli. Deux de ses plus éminents membres de l'élite du monde politique et diplomatique prendront place autour du tapis vert : Leurs Excellences, M. Jean I. Bratianu, chef du parti national libéral, ministre des Affaires Etrangères et Président du Conseil de Roumanie, et M. Nicolas Misu, notre ministre en Angleterre.

Le premier, M. Bratianu, chef de la mission, est un ancien élève de l'Ecole polytechnique et des Ponts et chaussées de Paris. En qualité d'ingénieur de l'Etat roumain, il prit part à la monumentale construction du pont sur le Danube, l'un des plus longs de l'Europe. Ministre des Travaux publics, d'abord, et de l'Intérieur en 1907, il réussit à cette occasion à calmer l'agitation paysanne et promit les réformes agraires, en les appliquant la même année, sous le ministère de Demètre Sturdza. Elles consistèrent dans un ensemble des lois promulguées pour la protection exclusive des paysans. Des commissions mixtes composées des

grands propriétaires et des paysans devaient fixer, dans chaque région du pays, le minimum de salaires et le maximum de fermage.

A partir de cette date, l'ancien Président continua comme grand propriétaire à cultiver ses terres, notamment celle de Florica (en Valachie). Arrivé de nouveau au pouvoir en 1914, au lendemain de notre campagne de Bulgarie, le ministre Bratianu proposa ses grands projets de réformes agraire et politique. Par le premier, on demande l'expropriation des grands domaines pour qu'ils fussent partagés en lots aux paysans; par le second, la suppression de trois collèges censitaires pour être fondés en un collège unique. Mais les Chambres Constituantes convoquées à cet effet, n'eurent pas le temps d'achever leurs projets, la guerre mondiale ayant éclaté.

Depuis, une nouvelle phase commença : celle de la préparation de la Roumanie pour son entrée dans la mêlée. Tenant le portefeuille du ministère de la Guerre, et ayant comme secrétaire général à ce ministère, son bras droit et ami, le général Iliesco, il se dévoua à la réorganisation et à la préparation de l'armée roumaine. En deux années et demie seulement, on réussit à doubler le nombre des combattants, à les instruire et à les armer, quoique le pays purement agricole manquât et d'usines métallurgiques de guerre et de matières premières nécessaires pour la fabrication du matériel de guerre et des munitions.

En tant que Président du Conseil et ministre des Affaires Etrangères, il signa dès le mois d'octobre 1914, un traité d'alliance avec la Russie qui, pour la neutralité d'alors, nous promettait les provinces habitées par les Roumains de l'Empire austro-hongrois. Aussi, dès le mois d'août 1914, et après, il proposa successivement aux Gouvernements français et anglais la vente des céréales roumaines, afin que leurs achats ne puissent tomber aux mains des Allemands et ne tarda pas à entamer des pourparlers avec M. Briand pour un traité d'alliance avec l'Entente, qui fut conclu au mois d'août 1916, soit une dizaine de jours avant l'entrée en guerre de la Roumanie.

L'activité de M. Bratianu pendant *les quatre trahisons russes* contre notre pays est également connue. Avec S. M. le Roi, il sauva d'abord l'armée à travers le difficile couloir du Danube et des Carpathes (bien qu'il ne disposât que d'une seule voie ferrée), puis, avec la collaboration de notre éminent homme d'Etat, M. Take Jonsco, il lutta de toutes ses forces contre l'ennemi de face et celui de dos, la débandade moscovite et le bolchevisme, sans compter les épidémies et la famine.

Et avant que son pays eût complètement la corde au cou, une lettre récente du général Iliesco nous apprend qu'une suprême démarche fut tentée par le Gouvernement de Iassy pour sauver le Roi Ferdinand et son armée, à travers la Russie méridionale et le Caucase; mais, que si l'illustre général Foch l'appuya « cette proposition fut cependant négligée et méconnue par le général Sir Roberthson ». La paix du tombeau suivit et plus tard la résurrection.

Enfin, avec de grandes difficultés, M. Bratianu fit secrètement parvenir l'été dernier à ses amis et collaborateurs roumains, réfugiés en Occident, des lignes d'un ardent patriotisme et d'une inébranlable confiance dans ses alliés. Après leur avoir rappelé qu'ils doivent jouer dans les capitales de l'Occident le même rôle « qu'ont eu les exilés Roumains de 48 à 56, du siècle passé », il leur trace l'image fidèle de l'âme de la véritable Roumanie ainsi que son attitude-programme jusqu'à la paix générale. Pareillement que dans le passé :

1° « Elle garde inébranlable la confiance dans la victoire des Alliés et des droits des peuples civilisés.

« 2° Elle maintiendra intacts les sentiments envers les Alliés, ne les solidarisant pas avec toutes les souffrances qui nous sont venues de la part des Russes alliés.

« 3° Elle souffrira, mais elle luttera en cachette et par tous les moyens pour qu'au jour de la libération du territoire, elle écarte en ce qui nous concerne tous les moyens d'enchaînement, lesquels lui sont imposés aujourd'hui par l'ennemi. Elle aura à coup sûr des temps fort durs à traverser, non seulement au point de vue moral, mais aussi matériel, par l'occupation qui de fait se prolonge et par la famine qui s'annonce au cours de cette année de sécheresse et à la suite des pillages allemands. Mais, pour l'entretien de cette résistance, il nous faut une seule chose : l'espoir assuré que les Alliés comprennent la difficile situation que nous traversons et que nous avons leur entière sympathie et confiance, que nous aurons et que nous avons déjà tout leur aide pour réparer les blessures et cueillir le fruit de notre holocauste. »

Les prévisions du Président du Conseil s'accomplirent, les événements qui suivirent lui donnant entièrement raison.

**

Le second fauteuil offert aux représentants de la Mission roumaine appartiendra à M. Nicolas Misu. Ancien Secrétaire général du ministère des Affaires Etrangères du palais Sturdza, de Bucarest, il représenta ensuite la Roumanie à Sofia, à Vienne, à Constantinople, à Londres, où en 1913, il joua un rôle de grande envergure. Dernièrement, il était désigné pour faire partie du gouvernement Averesco, comme

ministre des Affaires Etrangères. Récemment, un de nos confrères du *Petit Parisien*, a reçu les déclarations suivantes de notre Ministre :

« Il n'est pas de pays, nous dit M. Mishu, où la France soit plus aimée que dans le nôtre. On pourrait avancer que nous pensons en français. Nous savons ce que nous devons à la France. En ces moments décisifs, c'est vers elle que se tournent les yeux et les cœurs de la Roumanie. Nous ne doutons pas qu'elle prendra notre cause en mains. Nous pensons, au moment où va se décider l'avenir de notre patrie, que cette cause est si juste qu'il n'est pas possible que nous ne soyons pas soutenus par la France. »

Vrai polyglote, car il possède couramment un grand nombre de langues étrangères, c'est un diplomate de carrière par excellence. S. Exc. est considérée, non sans raison, comme l'un des plus distingués leaders du corps diplomatique roumain. Il est donc à la Conférence de la Paix, the right man in the right place.

**

Si, au Congrès de Berlin, le père de M. Bratianu, le chef et l'un des fondateurs et pilier du parti libéral fut ignoblement spolié par Bismark et Gortchakoff qui, traitant de chiffon de papier les signatures apposées sur le parchemin du traité russo-roumain, de 1877, acquiescèrent au rapt de la Bessarabie, le premier, Clémenceau et le Président Wilson, — les arbitres du futur Congrès de Versailles — accomplissant le vœu de quinze millions de latins du Danube, — qui ne sont autres que le respect du traité d'alliance entre la Roumanie et les Alliés, — aideront le fils du grand Bratianu, ainsi que M. Misu, à constituer la plus grande Roumanie, s'étendant comme le veut aussi notre poète national, Eminesco :

Du fleuve Dniester jusqu'à la rivière la Theiss
de façon que le *Banat intégral*, y soit également compris.

CONSTANTIN D. MAVRODIN.

- Une délégation transylvaine à Paris

Au moment de mettre sous presse nous apprenons l'arrivée à Paris d'une délégation des Roumains de Transylvanie et du Banat. A la tête de cette délégation se trouve le docteur Alexandre Vaida-Voevod, ministre, qui incarne la résistance opiniâtre des Roumains irrédimés. Il ne doit pas sa situation à un parti politique, mais au vote unanime et à la con-

fiance de 4 millions d'âmes qui savent que leur sort ne peut se trouver mieux qu'entre les mains de l'homme imbu de l'esprit le plus démocratique. Personne n'ignore que les Roumains de Transylvanie sont le peuple le plus démocratique de l'ancienne monarchie des Habsbourg.

M. Vaida est accompagné du conseiller spécial du ministère des Affaires étrangères de Bucarest, M. Caius Brediceano, fils du plus grand patriote et mécène des Roumains du Banat, le regretté Coriolau Brediceano, lequel avec feu Alexandre Mosconyi avait conduit avec tant de sagesse, pendant un demi-siècle, la barque politique du Banat. Le fils est le digne successeur du père, nous sommes heureux du choix que les Roumains du Banat ont fait en lui confiant une mission si importante auprès du gouvernement de Bucarest et auprès de la conférence de Paris. M. Moroiano qui fait partie de la délégation a un passé bien rempli, il est de la lignée des Moroiano à laquelle la cause roumaine doit tant. C'est un économiste distingué qui a rempli avec dévouement et avec beaucoup de compétence des missions importantes en France, en Belgique et en Angleterre. Nous y voyons avec plaisir M. Michel Serban, l'éminent économiste transylvain, maître-conférencier à l'Université de Jassy; M. Octavien Crismariu qui a fait de brillantes études en Transylvanie, en Italie, en Angleterre et en Allemagne, docteur en droit, il est ancien élève de l'école des Hautes-Etudes sociales de Paris; au moment, où la grande guerre éclata, il était magistrat à Fiumé; M. Georges Crisanu, docteur en droit, avocat à Arad qui bien que jeune a pris une part active à toutes les luttes politiques des Roumains de Transylvanie; le rév. Père Jean Coltor, docteur en théologie et en philosophie, ancien élève de l'institut « de propaganda fide » à Rome, professeur à la faculté de théologie catholique de Blaj; M. Jean Pilat qui a fait toutes ses études en France, licencié ès-lettres et en droit, il est le secrétaire particulier de M. Vaida; M. Jean Mocsonyi, neveu de l'illustre Alexandre Mocsonyi, fils d'Eugène Mocsonyi, le repreté patriote roumain et membre du parti national des Roumains de Transylvanie.

La Roumanie et la Conférence de la Paix

UNE LETTRE DU GÉNÉRAL ILIESCO

Dans la lettre qui suit, adressée à M. Fr. Buré, Directeur de la France, le général Iliesco, ancien chef de l'Etat-Major de l'armée roumaine précise les conditions dans lesquelles la Roumanie rompit sa neutralité.

Paris, le 6 janvier 1919.

Mon cher Buré,

Comme Roumain, comme ancien chef d'état-major de l'armée roumaine et auteur responsable, aux côtés de S. M. le roi Ferdinand et de mon ami Jean Bratiano, président du Conseil des ministres de Bucarest, de l'entrée en guerre de la Roumanie, je vous remercie des

sentiments justes et amicaux que vous nous manifestez dans votre article de dimanche dernier : « Que fait notre diplomatie ? »

Je ne crois pas, moi non plus, je ne dois pas croire au refus de l'Entente de reconnaître mon pays comme puissance alliée, de considérer comme combattant un pays ayant perdu délibérément 700.000 âmes, sans compter les fortunes détruites, dans une guerre à laquelle nous avons pris part, sollicités par l'Entente même, dans les moments extrêmement difficiles de juin-août 1916.

Et, à ce propos, laissez-moi vous rappeler, à votre honneur, mon cher ami, que vous avez contribué pour une large part, en votre qualité de chef de cabinet du président du Conseil d'alors, le grand ami des Roumains, Aristide Briand, à provoquer la décision que nous avons prise à cette époque. Comme mes autres chers amis Louis Marin, de Kerguezec, Sembat, Bidou, G. Hervé, J. Bainville, F. Engerand, Bienaimé, Albert Thomas, vous connaissez les faits et documents qui nous décidèrent. Vous savez que la Roumanie est entrée en guerre au moment ordonné par l'Entente : moment décisif et qui fut particulièrement bien choisi. La Russie militaire, en effet, après l'offensive arrêtée de Broussiloff, en juin 1916, était à bout de souffle.

La gauche du front russe était à la merci d'une attaque de l'ennemi, dans la direction de Kiew, qui, une fois occupé, aurait procuré à la « Russie Politique » de Sturmer le motif de faire une paix séparée dès l'automne de 1916, et dont les conséquences eussent alors été désastreuses pour le front occidental.

L'armée roumaine devait donc entrer en guerre pour soutenir l'aile gauche, pour empêcher les Allemands de mettre la main sur la Russie méridionale, le grenier de l'Europe centrale, pour empêcher enfin la défaillance morale de l'armée russe, pour l'ajourner tout au moins; afin de permettre à l'Angleterre d'organiser et d'instruire son armée nationale, issue du service obligatoire, et à l'Amérique de se décider à intervenir au profit de l'Entente.

Les poilus roumains, aidés par la science et l'expérience de la guerre de la mission militaire française, ont réussi, en janvier 1917, à arrêter sur le Sereth, les ennemis réunis : les Austro-Allemando-Bulgaro-Turcs, et à endiguer leur marche en avant jusqu'à l'arrivée au pouvoir, en Russie, des bolcheviks. Ils ont donc soutenu « militairement » l'Entente et moralement » la Russie, en ajournant d'une année sa défaillance. Une fois Lénine dictateur de la Russie, j'ai attiré l'attention de mes amis russes et de mes chefs français sur la possibilité

de garder le bassin de la mer Noire sous la dépendance de nos alliés, en permettant à l'armée roumaine, forte encore de 400.000 hommes, de continuer la lutte, soit sur place, soit dans la Russie méridionale, entre le Bug et le Don, en liaison avec les Cosaques et le Caucase. Le gouvernement français a permis même à l'Agence « Radio » de publier mes suggestions le 24 novembre 1917, par lesquelles je demandais la création pour l'armée roumaine d'une ligne de communication la ravitaillant en munitions et vivres, soit par le Transsibérien, le service de cette ligne devant être assuré par des Américains, soit par le golfe Persique, la Perse, la Caspienne, le sud du Caucase, la mer Noire, service assuré dans ce cas par l'Angleterre. Mes propositions, appuyées par mon chef d'alors, l'illustre maréchal Foch, ont été négligées, méconnues par le général sir Robertson, auquel j'ai eu l'honneur de les exposer à l'occasion de la conférence interalliée de novembre 1917.

L'Entente ne croyant pas à la possibilité de ravitailler mon pays, la Roumanie dut capituler, comme une forteresse assiégée, coupée de toutes parts de ses alliés, après avoir subi d'effroyables pertes (700.000 hommes). Trahie et lâchée, est-ce de sa faute si la Roumanie s'est soumise, au mois de mai 1918 à l'envahisseur? Ses fautes sont-elles moindres, comme prévoyance que celles de l'Entente, pour lui faire la suprême insulte de ne pas la mettre à côté de la Belgique et de la Serbie, pays qui « ont subi » la guerre, mais qui ne « l'ont pas acceptée de plein gré, à l'appel de l'Entente », comme nous. De plus, la Roumanie ainsi que les Alliés, connaissait le double fait que mon pays n'était pas suffisamment armé et que la Russie restait toujours malveillante envers son allié de 1877.

Tout le monde trouvera, comme nous, douloureuse, parce qu'iméritee et injuste, la situation que l'on nous crée; aussi suis-je persuadé, confiant dans l'esprit de justice et d'humanité de la France et de nos grands alliés, qu'il suffit de signaler cette erreur pour qu'elle soit réparée, pour que justice nous soit rendue.

Veillez, etc.

Général D. ILIESCO.

Une lettre.

M. D. N. Comsa a adressé la lettre suivante du 4 janvier 1918, à M. Guernuit, secrétaire général de la Ligue des droits de l'homme :

Monsieur,

J'apprends que ce soir à 8 heures et demie, il y a dans la salle des Sociétés Savantes, une réunion contradictoire sur la question juive en Roumanie, dans laquelle je suis annoncé comme devant soutenir la thèse roumaine et M. Braunstein la thèse des Juifs roumains.

J'ai rencontré, il y a quelques mois à la Société des Nations, ce Monsieur, qui, incidemment faisait des appréciations injustes sur le peuple roumain. J'ai pris alors la parole pour réfuter ses allégations. Il m'a donné pour plus tard un rendez-vous que j'ai accepté en principe.

Il y a un mois, il m'écrivit pour me demander de nouveau si j'acceptais une discussion. Je lui ai toujours répondu que j'acceptais en principe, mais

si l'on désirait que je parle à une réunion, on aurait dû m'avertir pour l'organiser avec moi et aussi pour préparer mes documents.

Vous devez présider cette réunion et je n'ai pas eu l'honneur de vous connaître personnellement. Je trouve qu'il est regrettable de lancer des invitations portant mon nom, sans que j'en sois avisé. En tout cas, comme j'ai soutenu dans toute ma vie politique, qu'on accorde aux Juifs de Roumanie des droits politiques, je n'aurais jamais admis d'être indiqué comme soutenant une thèse roumaine, contraire à la thèse des Juifs roumains. Ma thèse est identique à celle de la majorité des Juifs roumains et contraire seulement à la thèse de ceux qui n'ont pas voulu faire leur devoir envers le pays et qui présentent sans raison le peuple roumain comme intolérant pour arriver dans un but de réaction à obtenir en fait des privilèges.

En regrettant encore une fois l'abus qu'on a fait de mon nom, je vous prie, Monsieur d'agréer l'assurance de ma parfaite considération.

D. N. COMSA

Le Comité de Paris des Roumains de Transylvanie et de Bucovine a envoyé à MM. Hitchcock et Lodge, sénateurs aux Etats-Unis d'Amérique ainsi qu'à l'American Defence society, le télégramme suivant :

Nous faisons savoir aux représentants du peuple américain que les Magyars qui sont les alliés des Allemands, ne respectent pas les clauses de l'armistice. Dans les régions habitées par les Roumains, mais que les troupes roumaines n'ont pas encore occupées, les Magyars arment des bandes de

brigands, sous le prétexte d'organiser les quelques divisions que l'armistice leur accorde. Ils attaquent avec ces bandes la population pacifique des villages roumains et commettent d'affreux massacres. Nous demandons instamment aux représentants du peuple américain de faire en sorte que les Magyars soient désarmés et qu'on prenne vis-à-vis des alliés des Allemands les mêmes mesures que vis-à-vis des Allemands eux-mêmes. Au cas contraire les progrès croissants de l'anarchie et du bolchevisme en Hongrie, seront inévitables et ni les troupes roumaines ni les alliés ne pourront plus rétablir l'ordre et les conséquences de ce bolchevisme organisé par les Allemands.

NOTES & DOCUMENTS

La conduite des troupes serbes dans le Banat

PROTESTATION ROUMAINE

Le Ministre Roumain de la Défense Nationale de Transylvanie, a déposé une note aux Grandes Puissances Alliées, dans laquelle il attire l'attention sur la conduite des Serbes envers les Roumains dans les pays occupés par les troupes Serbes. Ce peuple, dit-il, est soumis à toutes sortes de vexations. La note proteste spécialement contre la détention et la déportation, à Belgrade de nombreuses notabilités Roumaines.

La Roumanie et la Bessarabie

L'Assemblée bessarabienne, qui avait déjà, le 27 mars dernier, voté l'union de la Bessarabie avec la Roumanie, sous réserve d'une large autonomie, vient de voter l'union définitive et sans aucune réserve, dans la conviction, a-t-elle déclaré, que, dans la grande Roumanie, le régime purement démocratique est assuré pour l'avenir.

La « Grande Roumanie »

En réponse au télégramme que lui a envoyé l'Assemblée nationale roumaine d'Alba-Julia, le roi Ferdinand de Roumanie a adressé au bureau de l'Assemblée le message suivant :

« L'heureuse nouvelle par laquelle on me communique de la vieille cité de Michel le Brave le haut fait de l'union avec le royaume de Roumanie remplit mon cœur d'une indicible joie.

« Je remercie le Tout-Puissant qu'il m'ait été donné, par la bravoure de mes soldats, de contribuer à ce grand acte et de vivre avec mon cher

peuple ces moments sublimes. Comme j'ai partagé avec vous les souffrances et les douleurs, je partage aussi votre joie, qui est celle de tous les Roumains.

« Vive la Grande Roumanie, une et indivisible! »

Un télégramme analogue a été envoyé par la reine Marie et par l'Académie roumaine, qui souligne le mérite du gouvernement de Transylvanie dans l'accomplissement de ce grand acte national.

La conférence des Roumains de Transylvanie

La conférence nationale des Roumains de Transylvanie et des pays de Hongrie à Alba-Julia, a approuvé par un vote unanime, le programme national dont voici les lignes principales :

1° L'Assemblée nationale des Roumains de Transylvanie, de Hongrie et du Banat proclame l'union de tous les Roumains avec le royaume. Elle affirme leurs droits imprescriptibles sur le territoire tout entier du Banat compris entre la rivière du Muresh, la Theiss et le Danube. Elle accorde aux habitants de ces territoires une autonomie provisoire jusqu'à ce que la Constituante élue par le suffrage universel prenne des décisions définitives;

2° Les principes politiques de l'unité nationale roumaine sont :

a) Pleine liberté nationale pour toutes les nationalités habitant les territoires de l'Union. Chacune de ces nationalités pourra se gouverner dans sa propre langue avec sa propre administration et justice. Les fonctionnaires seront élus dans son sein. Chaque nationalité a droit d'être représentée dans les corps législatifs. Dans le gouvernement du pays, elles seront représentées proportionnellement à leur nombre.

b) Toutes les confessions ont des droits égaux et reçoivent l'autonomie.

c) Sur tous les terrains de la vie publique, il y aura un gouvernement démocratique. Chaque citoyen aura, à l'âge de vingt et un ans, le droit de vote égal et secret. Les femmes bénéficieront des mêmes droits.

d) Pleine liberté de la presse, de réunion et d'association. Chacun peut propager librement sa pensée.

e) Une réforme agraire radicale. Seront conscrites toutes les propriétés et surtout les grandes propriétés. Sur la base de cette conscription sera éteint le droit de fidéicommiss (terre léguée). Les *latifundia* seront réduites et on facilitera aux petits paysans d'obtenir des propriétés qu'ils puissent labourer avec les membres de leurs familles. Le principe directeur est bien l'égalisation du niveau social et l'accroissement de la production.

Aux ouvriers de l'industrie on va assurer tous les droits dont jouissent les ouvriers des pays civilisés d'Occident.

A P P E L

Le Comité National des Roumains de Transylvanie fait appel à tous ses compatriotes et amis de vouloir bien contribuer à l'amélioration de la vie des légionnaires roumains se trouvant en France, par l'organisation de fêtes et excursions à Paris et dans les environs, sous la direction de ceux de

nos compatriotes qui voudront bien s'en charger. Il ouvre dans ce but une souscription dont les fonds pourront être remis au R. P. Jordakesco, à l'Eglise Roumaine, 9 bis, rue Jean de Beauvais, à Mlle Vlaico, au foyer des Jeunes Filles roumaines, 18 rue Pierre Curie, ou au Comité transylvain, chez M. C. Mavrodin, 34, rue des Vignes.

Les noms des souscripteurs seront publiés mensuellement dans notre revue.

Nous publions la première liste:

Mme D. N. Comsa, 100 fr. ; J. Tisca, 100 fr. ; T. Vuia, 5 fr. ; C. D. Mavrodin, 20 fr. ; I. Lugosianu, 10 fr. ; D. Mihaiesco, 10 fr. ; P. C. Jordakesco, 20 fr. ; A. Nicolesco, 10 fr. ; G. B. Nicolesco, 10 fr. ; N. Seccolesco, 10 f. ; D. Mihaiesco, 10 fr. ; G. B. Nicolesco, 10 fr. ; N. Seccoleano, 20 f. ; Léon Lahovary, 5 fr. ; A. G. Floresco, 40 fr. ; T. Nuerjimu, 20 fr. ; D. Hurmuzesco, 10 fr. ; Muraseanu, 5 fr. ; Gr. Nitzulesco, 10 fr. ; J. Miga, 5 fr. — Total : 400 fr.

BCU Cluj / Central University Library Cluj

